

SEUILS DE CHARGE ET POSSIBILITES DE DÉVELOPPEMENT DES MONTAGNES EN ALGÉRIE: QUELQUES EXEMPLES DANS LA RETOMBÉE NORD DE LA CHAÎNE NUMIDIQUE.

Par Yacine SPIGA

Université Badji Mokhtar, Annaba
Département d'Aménagement,
Faculté des Sciences de la Terre.

ملخص :

إن الجبال الجزائرية اليوم معزولة وفقيرة. إنها تعاني من كثرة سكانها الذين يسلطون عليها و على مواردها ضغطا شديدا التأثير على توازنها مما أدى إلى تدهورها. و الملاحظ أن في الفترات الحديثة من تاريخ البلاد -و حتى القديمة منه- فاق عدد السكان في الجبال على الموارد الموجودة فيها. فأدى هذا الوضع إلى نزوح نحو المناطق السفلى من البلاد حيث المدن كما هو الحال في عدة مناطق جبلية وطنية. سأحاول من خلال هذه المشاركة أن أبين كيف أن هذه النزوحات إلى خارج الجبال بإمكاننا استخدامها لإيجاد حلا وسطا قد يضمن توازنا بين الجبل و سكانه.

RÉSUMÉ :

La montagne algérienne est aujourd'hui pauvre et recluse. Fortement peuplée, elle subit des pressions importantes et connaît les dégradations qui s'ensuivent. Dans l'histoire récente de l'Algérie, et peut être également ancienne, la démographie des montagnes a dépassé la ressource disponible provoquant des départs vers le bas pays. Bien des espaces montagnards algériens en effet se dépeuplent actuellement.

Dans cette contribution, je tenterai de préciser comment, paradoxalement, ces situations de rupture peuvent être canalisées et mises à profit pour retrouver un meilleur équilibre entre la montagne et ses habitants.

Mots clés: montagne, peuplement, ressources, aménagement, optimum spatial.

ABSTRACT :

The Algerian mountains are at present poor and recluse. Highly populated, it is subjected to important human pressures and to the following damages. In the Algerian recent history, and may be ancient, mountain demography exceeded the resources availability. That situation caused people migrations out of the mountain to other lands in the country. Many mountain spaces are indeed be vacated at present.

In this article, I try to specify how, paradoxically, that situation can be mobilized and take advantage to restore balance between the mountain and its inhabitants.

Key words: mountain, population, resources, spatial planning, and spatial optimum.

Introduction:

Les montagnes algériennes sont de constitution fragile. Elles sont également -à l'instar de beaucoup d'autres dans le monde- traditionnellement très peuplées mais marginalisées et sous-développées. On y a ainsi de tous temps observé une pression importante sur les ressources, notamment la terre et les parcours occasionnant perturbations des équilibres naturels et dégradations.

C'est le cas de quelques communes dans l'Est algérien où l'on retrouve réunis, avec quelques variantes régionales et locales, tous les ingrédients des montagnes algériennes et de leur évolution actuelle.

Il s'agit des communes de Beni Ouelbane, Aïn Bouziane et El Harrouch, toutes faisant partie de la retombée nord de la chaîne Numidique.

La première est entièrement montagnarde, la seconde s'insère dans les moyens versants et les collines au pied de la montagne, enfin la troisième constitue la terminaison aval de cette retombée avec le fond du bassin d'El Harrouch (Fig N°1).

Exception faite pour le bassin d'El Harrouch, la céréaliculture et l'élevage extensifs y sont avec quelques cultures vivrières les principales activités. Ici comme ailleurs, on y a observé des formes ténues de complémentarités traditionnelles qui permettaient aux habitants de subvenir à leurs besoins. Cependant, les évolutions socio-économiques et politiques du pays ont bouleversé cet ordre. Un flux migratoire centrifuge a marqué ces espaces depuis plusieurs décennies. Les versants se vident au profit des agglomérations chef-lieu de ces communes et des villes plus ou moins importantes dans un rayon de cinquante kilomètres.

Le constat: des montagnes qui se vident graduellement

Depuis 1966, les quatre recensements de la population et de l'habitat qui ont été réalisés mettent en évidence deux évolutions opposées: la population agglomérée dans ces communes est passé de 11337 à 56676 habitants alors que, inversement, la population éparses a diminué en valeur absolue de 18000 à 13534 habitants. Ces chiffres traduisent bien la tendance; l'abandon des campagnes au profit des agglomérations.

Les flux migratoires définissent en effet la zone étudiée comme un espace de départ dans sa partie la plus montagneuse. Si le solde migratoire est positif pour l'ensemble il n'est que de +1229 habitants entre 1887 et 1998. La différence de population brute entre les recensements généraux de 1987 et 1998 est principalement due au croît naturel avec 73% et seulement 7% sont dus aux flux migratoires. A quelques différences près, les données concernant les communes montrent qu'El Harrouch a augmenté de 12134 habitants, 10780 d'entre eux (89%) sont le fait du croît naturel et 1354 (11%) sont celui des flux migratoires. Dans le même ordre d'idées l'on a Aïn Bouziane 1375 (74%) contre 362 (26%) et Beni Ouelbane 5407 (110%) contre -487 (-10%).

C'est finalement une région où les flux de rentrants sont presque équivalents aux flux de sortants. Un solde de 1229 habitants en plus ne constitue pas un effectif qui classerait ces communes parmi les plus attractives. L'attraction de populations migrantes est surtout le fait de la commune d'El Harrouch avec +1354 habitants entre les deux derniers recensements. Aïn Bouziane a connu un solde positif mais très faible (+362), Beni Ouelbane se vide (-487). Aussi, la généralisation du phénomène donnerait le fond du bassin d'El Harrouch comme espace attractif, les moyens versants comme espace intermédiaire et les hauts versants comme espace répulsif. Ce serait un cas de figure semblable à celui des montagnes de Guelma où le même schéma a été observé. Les communes des sommets comme Sellaoua Announa, Bou Hamdane, Aïn Larbi constituent les zones de départs, Aïn Hassaïnia, Hammam Debagh des zones intermédiaires sur les versants, enfin, Fedjoudj, Héliopolis, Guelma, sont les pôles d'attraction dans le fond du bassin [1].

Les causes :

Elles sont nombreuses et interdépendantes. Des charges humaines et pastorales trop fortes sur des aptitudes agricoles faibles faisant l'objet d'une exploitation irrationnelle dans la majorité des cas.

Des espaces agricoles mais sans réelles aptitudes.

Globalement, l'échantillon spatial concerné couvre une superficie totale d'environ 34000 ha (33953 ha d'après les chiffres officiels) avec une SAU de 16237 ha soit 47,8%, soit presque la moitié de la superficie qui est agricole.

Mais ce n'est pas le cas pour toutes les communes, la répartition spatiale de ces terres montre des disparités importantes. Elles occupent en effet presque les deux tiers de la superficie de la commune à El Harrouch (62%), environ la moitié à Aïn Bouziane (56%) et n'est que d'un tiers à Beni Ouelbane (34%).

Ces mêmes superficies traduites en termes d'aptitudes agricoles montrent une réalité encore bien différente (Fig N°2):

- Les terres à fortes aptitudes agricoles¹ sont confinées dans les bas fonds alluviaux de oued Ennsa et la haute vallée de l'oued Safsaf (El Harrouch) et ceux des oueds Fessa et Mrabaa (Beni Ouelbane). Le paradoxe à relever dans cette répartition est le fait que ces terres se concentrent dans la partie la plus montagneuse (1412 ha à Beni Ouelbane contre seulement 313 ha à El Harrouch). Ce qui explique cette différence est que la vallée du Safsaf, ici étroite et faisant limite à la commune, n'offre pas encore toutes ses possibilités tel que c'est le cas plus à l'aval (Ramdane Djamel, Salah Bouchaour, Beni Bechir). A l'inverse, Beni Ouelbane est traversée en plein par les terrains alluviaux des deux petites vallées formant un petit alvéole dominé au sud par le Kef Sidi Driss.

- Les terres à moyennes aptitudes agricoles² prennent toute la partie médiane constituée de terrains en majorité argileux. Elles s'étendent en effet sur les moyens versants de Beni Ouelbane (3769 ha), dans la commune d'Aïn Bouziane (2703 ha), enfin sur les hauts versants du bassin d'El Harrouch (5059 ha).

- Les terres à faibles aptitudes agricoles sont des terrains très pauvres qui, en pente forte donnant très peu de possibilités à l'utilisation agricole, peuvent être utilisés pour l'arboriculture rustique, oliviers greffés ou amandiers, ou en parcours. Elles s'étendent sur toute la partie amont jusqu'aux lignes sommitales où les aptitudes sont pratiquement nulles.

En définitive, deux aspects ressortent de cette carte. Le premier est que ces montagnes sont pauvres en ressources terres agricoles. Seulement 1872 ha, soit 6% des 34468 ha (chiffres obtenus d'après notre évaluation par planimétrie) sont en aptitudes fortes. Le second montre là aussi une hétérogénéité intercommunale importante. Contrairement à ce à quoi l'on peut s'attendre, la concentration des ressources en terres agricoles riches n'est pas fonction du relief. L'on aurait si c'était le cas, un classement aval-amont avec El Harrouch, commune la plus riche en premier, Beni Ouelbane, commune la plus pauvre en dernier. C'est un peu l'inverse que l'on rencontre. Beni Ouelbane se trouve en effet être la plus nantie en matière de terres agricoles à fortes aptitudes. Elle en concentre en effet 76%. La plus démunie des trois est Aïn Bouziane avec seulement 1% de ces terres, El Harrouch, enfin, se trouve être une commune aux ressources moyennes avec 10% des terres à fortes aptitudes.

Pourtant, à El Harrouch dynamisme et richesse sont indéniables contrairement à Beni Ouelbane et Aïn Bouziane qui présentent un aspect atone, pauvre et reclus.

¹ Terrains irrigables convenant à tous types de cultures depuis les assolements céréaliers intensifs aux arbres fruitiers, ici les agrumes.

² Terrains non irrigables qui ne peuvent convenir que pour des assolements céréaliers semi-intensifs.

Des seuils de charge souvent dépassés.

La seconde caractéristique de cet espace est, en plus de la pauvreté en ressources, l'importance des densités humaines (Fig N°3). Celles-ci sont fortes avec 127 hab/km² ⁽³⁾ à Beni Ouelbane, 106 à Aïn Bouziane et 412 à El Harrouch. En moyenne, la densité sur ce flanc nord de la chaîne Numidique est de l'ordre de 207 hab/km² laissant présager de fortes pressions sur le milieu.

Il s'agira donc ici d'évaluer ces pressions humaines et pastorales sur les versants montagnards. Pour cela, il a été nécessaire de procéder à l'évaluation des charges théoriques (celles que le milieu permet en fonction de ces possibilités) agricole et pastorale et leur comparaison à la réalité du terrain.

De fortes charges humaines sur les terres agricoles :

La norme de calcul des charges agricoles théoriques a été définie à partir de la carte des zones homogènes (qui classe ces versants en zone IV, sous-zone 1) et des fourchettes d'attribution de la Révolution Agraire qui indiquaient pour la même zone et sous-zone, 4 ha/travailleur en cultures irriguées et 40 ha/travailleur en cultures⁴.

Les terres sur lesquelles ont été effectués les calculs sont celles classées en aptitudes fortes et moyennes, les aptitudes faibles ont à escient été mises à l'écart car elles ne présentent que très peu d'intérêt pour la mise en valeur et l'intensification agricole.

Le premier calcul a porté sur l'évaluation du nombre potentiel de travailleurs agricoles sur les terres classées suivant leurs aptitudes, chacun étant considéré comme chef de famille. Le second calcul a porté sur le nombre total d'habitants sur ces terres, la norme utilisée étant de 7 personnes par famille. Les charges réelles ont été estimées à partir des résultats du RGPH 1998 en regroupant la population éparse et celle de certaines agglomérations secondaires des communes:

	B. Ouelbane trav hab		A. Bouziane trav hab		El Harrouch trav hab		total trav hab	
Apt forte	737	5159	30	210	78	546	845	5915
Apt moyenne	149	1043	75	525	130	910	354	2478
Total	886	6202	105	735	208	1456	1199	8393
effectif réel	8371		5582		13465		27418	

Effectifs de population rurale estimés en fonction des aptitudes

Globalement, la population rurale estimée en fonction des possibilités agricoles des terres est de 8393 hab alors que la population résidente réelle est 27418 hab (RGPH, 1998), soit un effectif trois fois supérieur à ce que permettent les ressources.

Dans le détail, la répartition communale montre encore une fois des disparités non négligeables. L'on note en effet que, de la montagne vers le bassin, Beni Ouelbane connaît une situation presque équilibrée (le rapport étant de 1 à 1,3 entre l'effectif théorique et la réalité), Aïn Bouziane présente une supériorité de 7,5 fois. A El Harrouch enfin, elle est de 9,2 fois supérieure (fig N°3). Ceci montre une situation paradoxale où les espaces les plus riches du point de vue des ressources sont les plus faiblement occupés. Cette réalité est sans doute une manifestation de l'abandon progressif des espaces éloignés et enclavés par la population rurale, Beni Ouelbane a bien un solde migratoire négatif.

C'est ainsi que l'on se rend compte que les effectifs de population rurale sont, l'ont toujours été, largement supérieurs à ce que le milieu physique de ces espaces montagnards permet. Elles le sont d'autant plus que les plus fortes densités se trouvent en fait là où les ressources sont moyennes (El Harrouch). La figure N°5 montre que plus de la moitié de la population éparse (56%) se regroupe sur les terres à faible aptitude. La population agglomérée, par contre, est à 94% sur les terres à moyenne aptitude.

Les meilleures terres sont pratiquement vides d'habitants. Faut-il comprendre ici que traditionnellement on ait voulu épargner les terres de meilleure qualité ou alors faut-il y voir une répartition de type colonial plus récente. L'on sait que depuis toujours les montagnards ont organisé leur espace en terroirs distincts, l'habitat étant en haut sur les versants.

⁽³⁾ Il s'agit ici de densités brutes. Plus loin dans le texte il sera question des densités rurales nettes.

⁴ L'utilisation des normes de l'application de la RA est justifiée par le fait que les fourchettes ont été calculées sur la base des potentialités de chaque milieu pondérées par la valeur ajoutée. Comme les potentialités sont une valeur constante et la valeur ajoutée fonction de l'inflation, la fourchette évaluée en 1972 peut donc être considérée comme suffisante pour les besoins d'un travailleur et de sa famille.

Fig N°1 Localisation

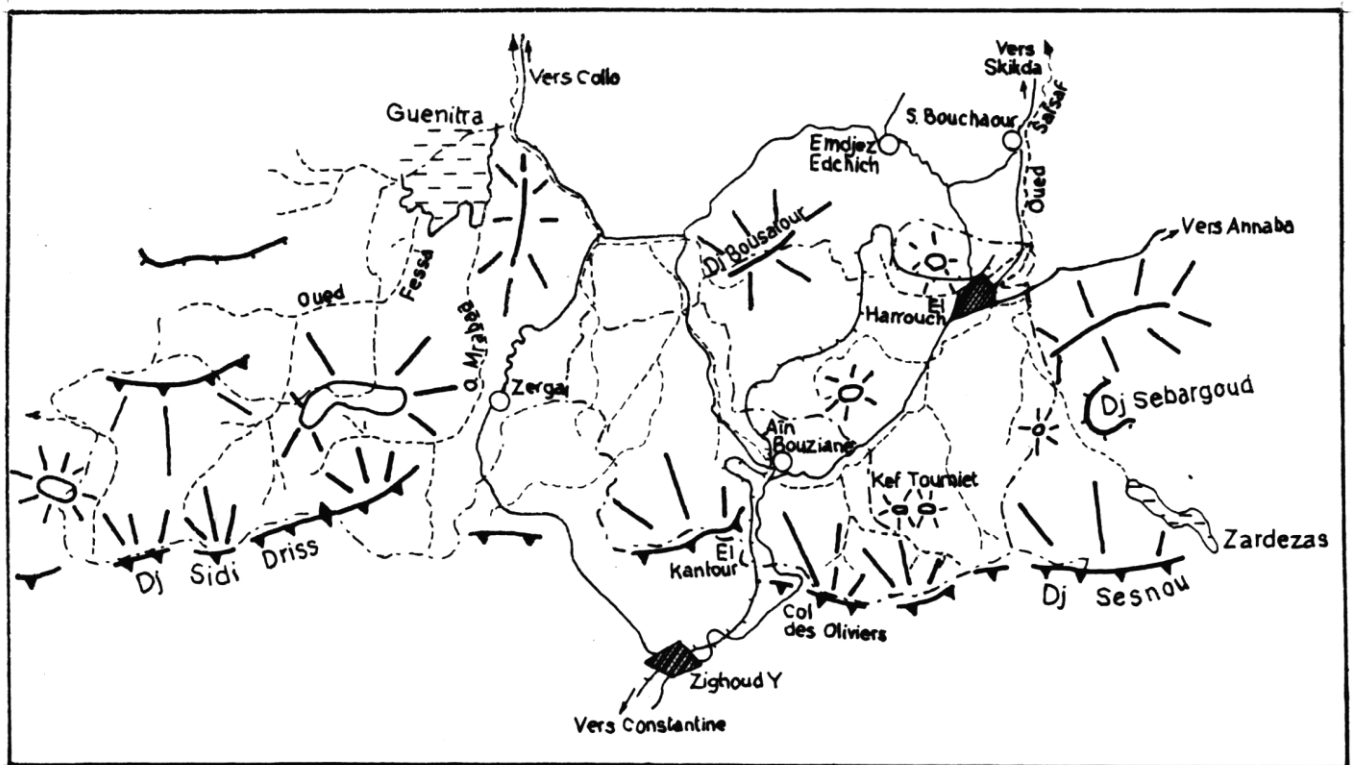
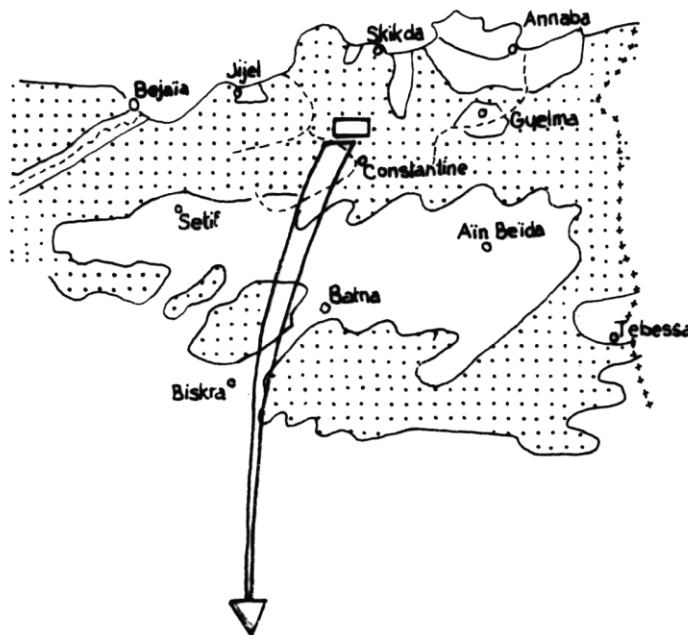


Fig. N° 2 Les aptitudes agricoles des terres

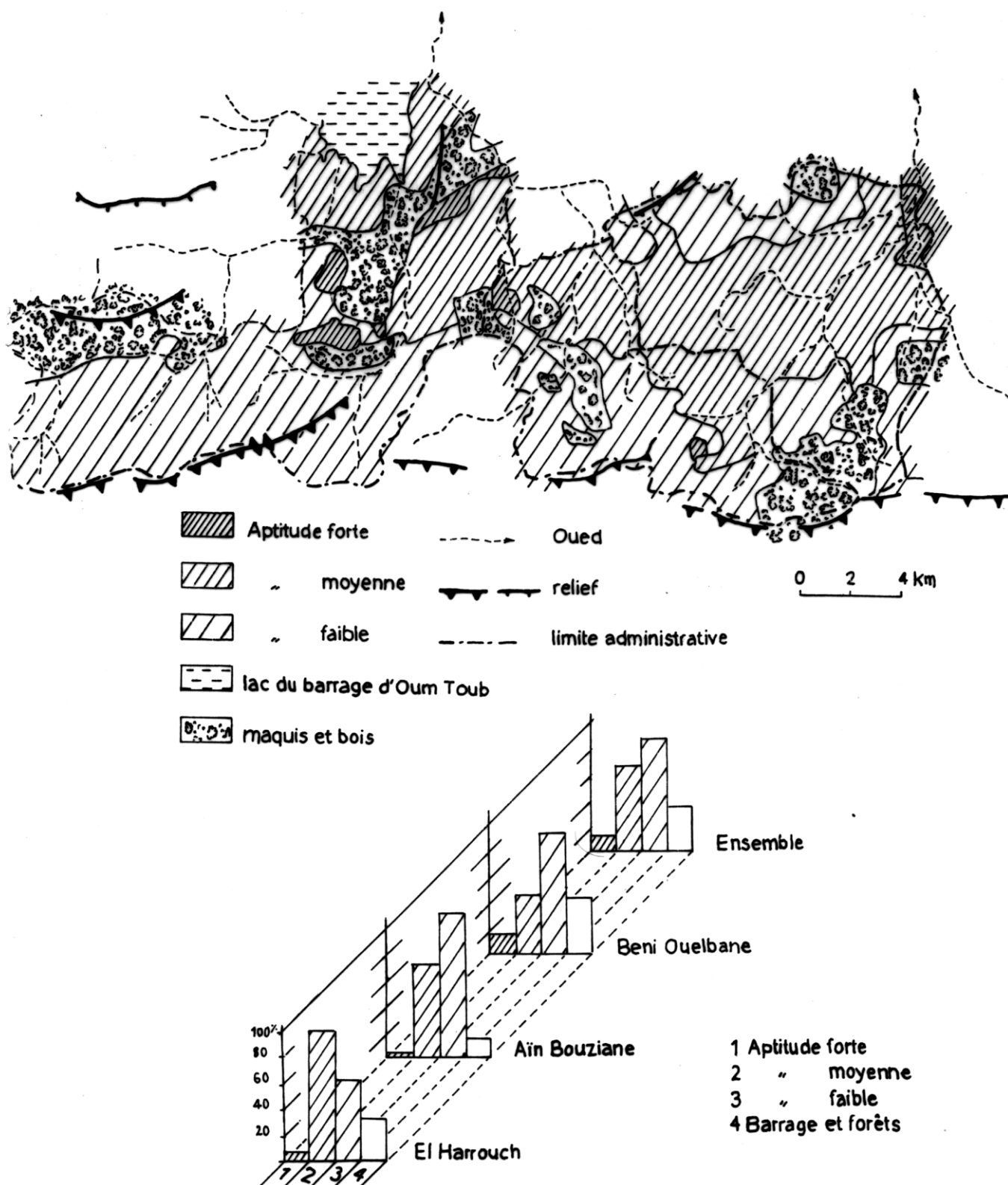


Fig. N°3 Répartition de la population

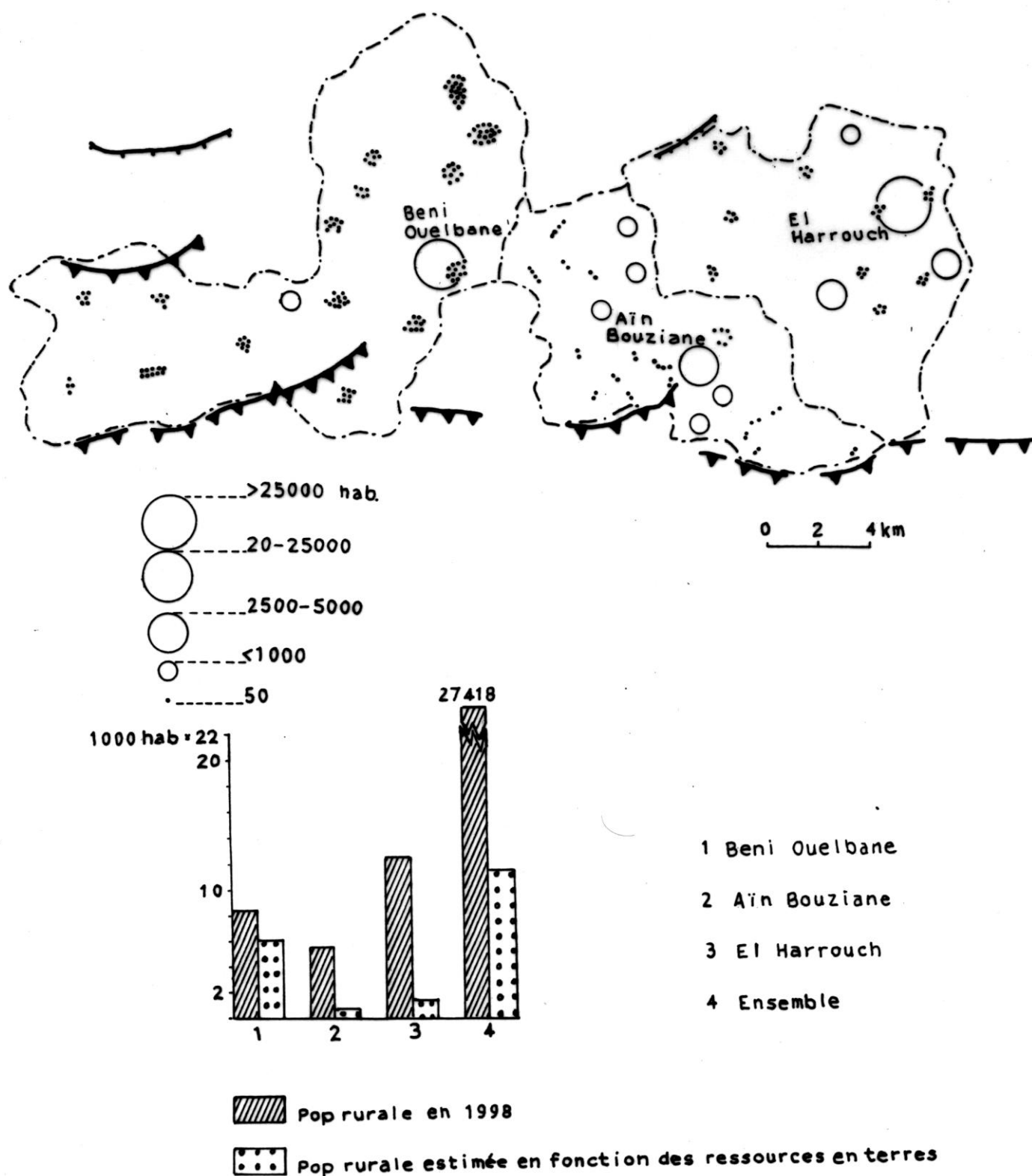
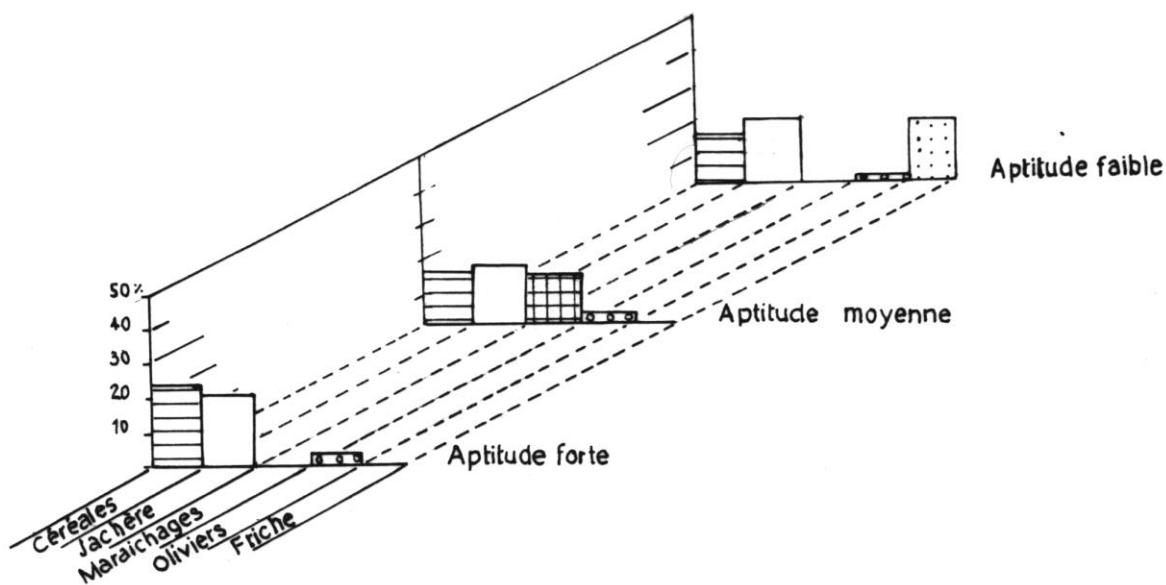
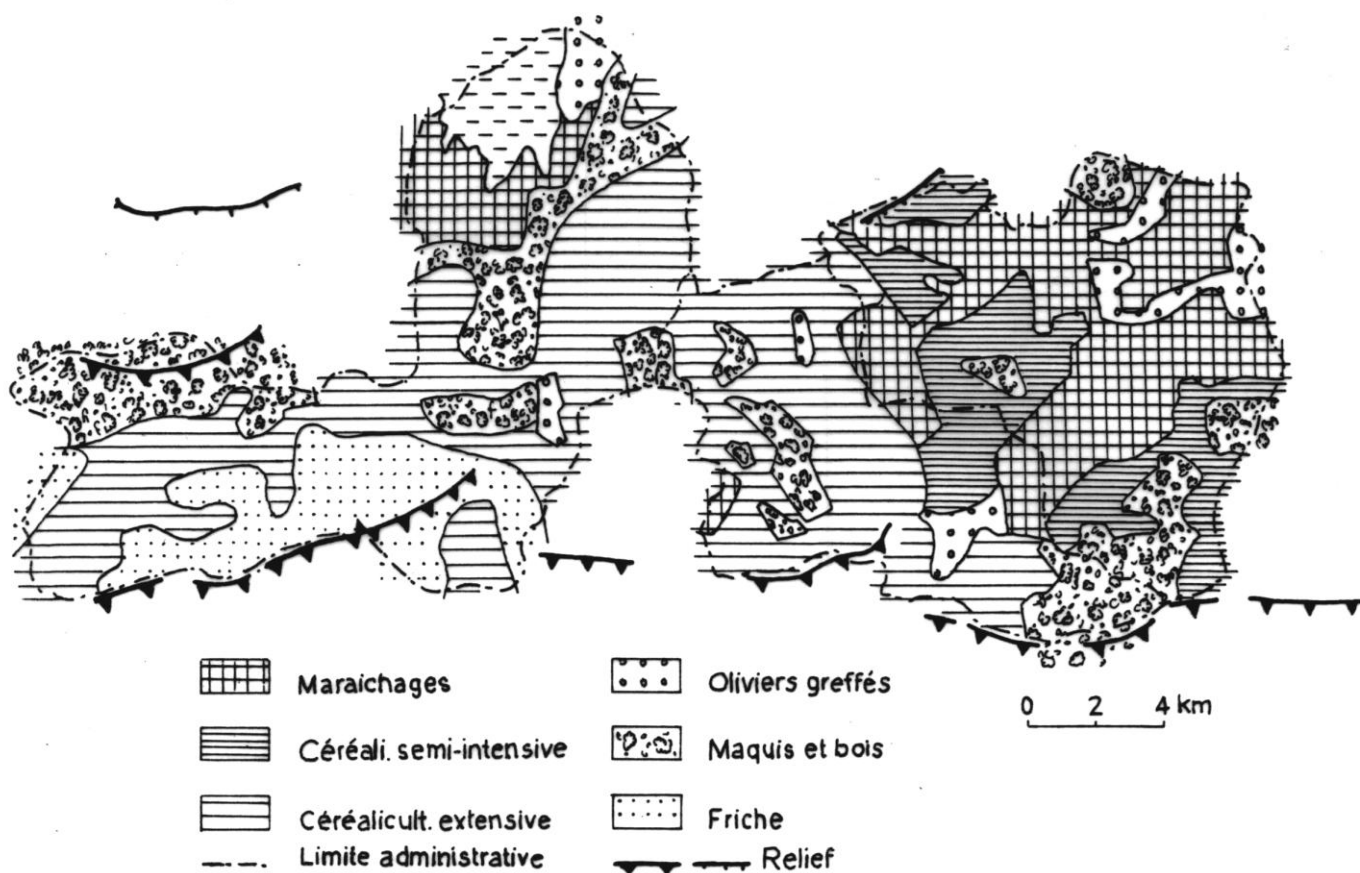


FIG N° 4 L'occupation du sol



L'on sait aussi que les périmètres de colonisation, si petits soient-ils dans les montagnes, étaient vides d'habitants, les colons résidant dans les villages (dans notre cas EL Harrouch, Aïn Bouziane), les autochtones sur les versants ne bénéficiant plus des terres avales. Cette dernière situation a fait accroître la pression par resserrement des autochtones sur des terrains qui conviennent à des systèmes d'occupation humaine ténus. La conséquence, nous la vivons, des paysans et leurs bêtes trop nombreux sur leurs terres de statut privé, des terres de statut public beaucoup moins peuplées.

Du bétail trop nombreux.

L'élevage est ici, comme presque partout ailleurs en Algérie, sous sa forme pastorale. Aussi, le nombre de têtes de bétail ne devrait pas excéder les capacités fourragères des parcours. Ce que l'on constate dans la région est que l'ensemble des parcours, jachères et cultures fourragères [2], produit de quoi nourrir un effectif de 4246 UGB (unité de gros bétail) alors que l'effectif réel, d'après les données largement sous-estimées de l'administration de l'agriculture, est de 9775 soit 2,3 fois plus. Ceci à l'exclusion du couvert végétal naturel (sous forme de maquis dégradé le plus souvent) qui sont pâturés bien qu'ils soient tous deux des espaces sous tutelle de l'administration forestière et, donc, interdits d'utilisation par les habitants. Aussi, en rajoutant la superficie forestière à l'ensemble, les capacités fourragères couvriraient les besoins de 5945 UGB, soit presque la moitié de l'effectif réel (rapport de 1 à 1,6). Les signes de sur-pâturage sont nombreux: érosion et instabilité sur les versants, dégradation du couvert végétal naturel par la disparition des espèces comestibles...

Des ressources en terres mal exploitées.

Partant du principe selon lequel à une terre d'aptitude donnée devrait correspondre un système de culture adéquat, l'occupation agricole actuelle de ces terres montre une situation pour le moins alarmante.

La figure N°4 montre que les terres sont utilisées sans prise en compte de leurs possibilités:

- Les terres à aptitudes fortes qui devraient être exploitées par un système intensif irrigué, sont à 97% occupées par les céréales et jachère en assolement bisannuel. Moins d'un dixième des ces terres (7%) est occupé par une culture d'oliviers greffés sans aucun entretien. Ces terres sont en fin de compte largement sous-exploitées.
- Sur les terres en aptitudes moyennes, on retrouve paradoxalement les cultures maraîchères irriguées en plein champ (oignons, pommes de terres...) sur 28% de leur superficie. Les céréales et jachère présents partout en occupent les deux tiers.

Cette utilisation, à peu près adéquate dans le cas de la céréaliculture, est en sur-exploitation dans le cas des maraîchages irrigués. Il y a ici une discordance spatiale manifeste, ce genre de cultures devrait se situer sur les terres à fortes aptitudes agricoles.

- Les terres à faibles aptitudes sont exploitées par la céréaliculture extensive, encore que les fruitiers rustiques y seraient de meilleur aloi. L'on note l'apparition de la friche sur un tiers de la superficie, témoin de la déprise agraire que ces montagnes connaissent depuis longtemps.

La possibilité d'un recentrage

J. Tricart, en 1968 [3] dans les Annales de Géographie, commence son article comme suit: "la charge démographique d'un territoire est un aspect de la préoccupation centrale de la géographie; les rapports de l'homme à son milieu". Plus loin, il insiste sur le fait que chaque équilibre entre société et milieu autorise une certaine charge démographique nette du territoire utilisé. Partant de cette vision du problème, il semble bien que l'exemple traité dans cette note soit un cas de surpeuplement d'un milieu à faibles ressources. Car il s'agit en dernier ressort des potentialités naturelles bien plus que des effectifs de population qui vont les utiliser pour leur subsistance. Il faut donc établir un rapport d'équilibre entre la quantité des ressources et la densité humaine. Pour ce faire, une alternative, soit augmenter les possibilités économiques de l'espace, soit faire que la densité humaine demeure comprise dans une certaine fourchette. L'on sait qu'une densité trop élevée ou trop basse vont provoquer le même effet, la rupture des équilibres et dégradation du milieu. L'on aboutit ainsi à la notion d'optimum de population [4] qu'on peut définir comme le nombre de personnes qui pourrait vivre et utiliser en même temps les ressources du milieu.

Quel optimum de population dans nos montagnes?

Cette notion d'optimum de population est spécifique à chaque contexte régional (ou local), car chaque région renferme des ressources déterminées pouvant assurer la subsistance d'un effectif précis de population prouvant que l'on ne migre pas par vocation mais par besoin. Divers travaux montrent qu'il y a d'importantes variations. Chaque région, en effet, connaît des mouvements migratoires centrifuges à partir de seuils de densités différents: dans le Tell oriental, le seuil se situait à 40 hab/ km² [5]. Sur six recensements et dénombrements, l'on se rend compte que certaines communes, celles de régions les plus montagneuses, ont commencé à se vider à partir de la décennie 1930-40, période pendant laquelle elles ont atteint cette valeur seuil.

A. Bendjellid [6], sur plusieurs exemples, a montré que les Babors sont proches du Tell oriental et des Aurès avec 40 hab/km², les Zouagha-Ferdjioua 50, le Bou Sellam 60 à 70, El Milia 80 à 90.

Dans l'Ouarsenis, région beaucoup plus montagneuse que notre exemple, certaines communes connaissaient des soldes migratoires négatifs alors que les densités rurales étaient de l'ordre de 30 hab/ km² [7], soit beaucoup plus faible que ce que nous venons de voir.

La densité rurale dans la retombée nord de la chaîne numidique est forte, comparée aux données précédentes. Elle est de l'ordre de 168 hab/km² en moyenne, 150 dans la commune de Beni Ouelbane, 43 à Aïn Bouziane et 211 à El Harrouch. Bien que Aïn Bouziane soit proche du seuil du Tell oriental, elle le dépasse, même légèrement.

C'est ce qui explique pourquoi cette commune a le flux de population sortante le plus faible entre 1987 et 1998, 383 habitants contre 1209 à Beni Ouelbane et 1841 à El Harrouch. En définitive, vu la constitution de ces communes montagneuses et leur ressources, il ressort que *le flux migratoire vers l'extérieur est inversement proportionnel à la disponibilité en ressources et proportionnel à la densité rurale.*

Il est ainsi que tout développement de ces montagnes doit tenir compte de l'équilibre population-ressources. Il passe donc inévitablement par un relatif dépeuplement. "Les moyens de subsistance étant partout très insuffisants et de surcroît incompatibles avec toute restauration durable, la dépopulation [...] ne peut être écartée..." [8]. *L'exode rural, aussi paradoxal que cela puisse paraître, peut être en montagne un élément de rééquilibrage des rapports des hommes à leur milieu est, donc une condition du développement durable.*

Mais un fait est à remarquer. Nous avons vu plus haut que 1209 personnes ont quitté la commune de Beni Ouelbane, entre autres, durant la dernière décennie. Sur cet effectif, 678 sont allés grossir la population des autres communes de la wilaya de Skikda, le reste presque entièrement vers la wilaya de Constantine, un peu vers Annaba. Or à Constantine, Annaba comme à Skikda, l'on observe la prolifération des bidonvilles aux abords des agglomérations et leur lot de conditions de précarité...

Ces départs, et c'est là le dilemme de la situation, posent donc le problème de la prise en charge de ces effectifs de migrants dans les communes d'accueil où chômage, insalubrité de l'habitat et mauvaises conditions sociales les attendent.

Aussi, penser à délester ces montagnes s'avère être pour le moment une opération délicate, voire impossible vu les capacités actuelles du pays. Aussi faut-il procéder par étapes:

Premièrement, réussir à faire vivre les montagnards sur place sans trop contraindre la stabilité du milieu, en d'autres termes, rendre caduque l'inéluctabilité de l'exode en *optimisant l'utilisation de l'espace*, son développement en d'autres termes. Chose qui permettra d'éviter un tant soit peu les problèmes sociaux et économiques de leur arrivée à l'aval.

Deuxièmement, et seulement si les conditions économiques générales du pays le permettent, délester la montagne en canalisant les flux de migrants vers des pôles de croissance sagement choisis et étudiés.

Quel optimum spatial pour ces montagnes?

La notion n'est pas nouvelle. H Marinov en 1974 la définissait comme "l'ensemble des conditions naturelles les plus favorables sur un territoire déterminé qui, au prix d'une organisation convenable, permettent [...] la satisfaction maximale des besoins de l'homme et de la société" [9]. Cette définition met en exergue l'utilisation rationnelle des ressources d'un espace. Quelle rationalité d'utilisation de l'espace faut-il donc pour ces montagnes?

Un délestage des versants n'étant pas concevable pour l'heure, le développement de ces espaces se fera suivant trois axes⁵ [10] comme le montre la figure N°5:

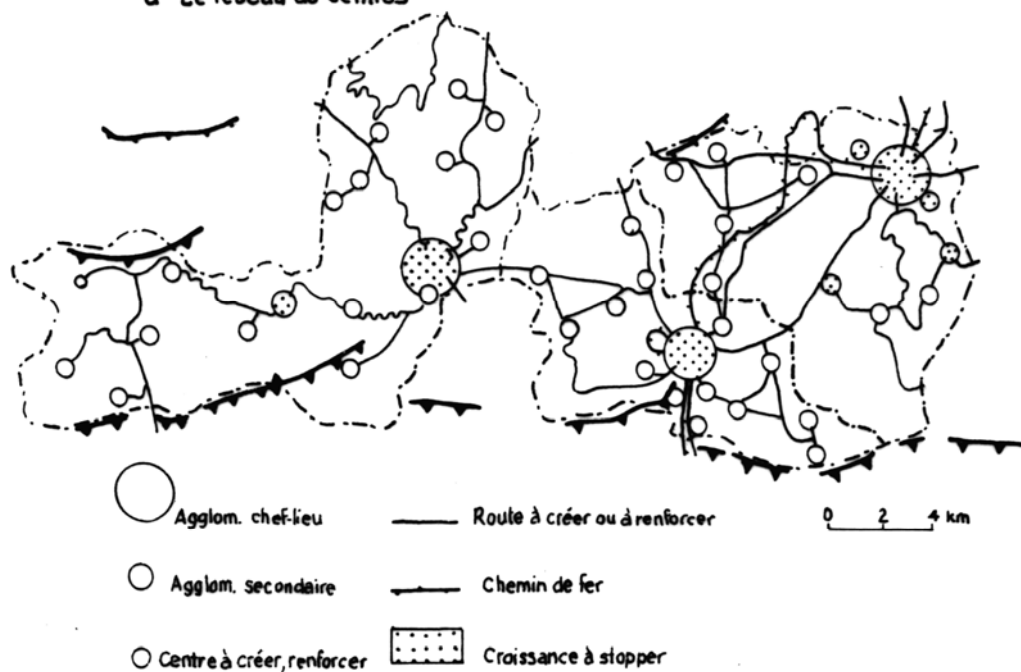
***Axe 1:** Mise en cohérence de l'espace par le renforcement des centres ruraux, voies de communications, équipements sociaux. Il est important de maintenir la population actuelle par le rehaussement du niveau des centres ruraux de montagne par l'équipement. Élément, entre autres, dont le manque chronique a toujours appelé les habitants au départ. Pour cela, un point est à souligner; c'est le fait que l'essentiel de la population montagnarde est à regrouper dans les centres ruraux. Les chefs-lieu sont des centres dont la croissance doit, autant que faire se peut, être stoppée. Si en effet la tendance lourde dans le pays est l'urbanisation tous azimuts, il serait plus rationnel de la canaliser et de l'organiser. Une seconde raison à ce regroupement des habitants est l'allègement de la pression sur le milieu.

***Axe 2:** Mise en adéquation de l'activité agricole avec les aptitudes des terrains. Celle-ci se fera dans trois directions majeures vu la configuration physique de la région:

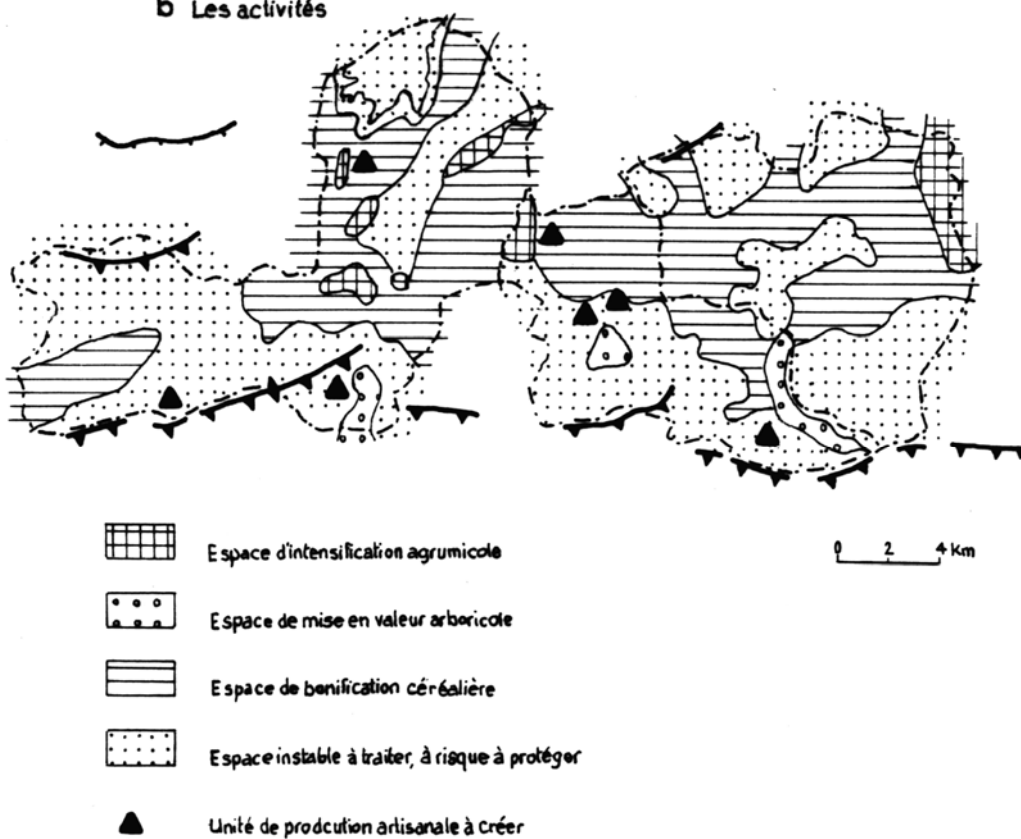
⁵ La réflexion sur l'aménagement de ces trois communes a été menée lors de la confection de mémoires de fins de cycles de la session 1998 de l'institut des sciences de la terre, université d'Annaba, Badji Mokhtar. Ces travaux s'inscrivaient dans la problématique d'un projet de recherche intitulé "les aptitudes du milieu physique à l'aménagement".

Fig N°5 Les axes de développement montagnard

a Le réseau de centres



b Les activités



La première est l'intensification des terrains à fortes aptitudes par l'arboriculture; agrumes principalement.

La seconde est la bonification des terres à moyenne aptitude en vue de les rendre aptes à une intensification céréalière (entre autres par résorption de la jachère). Certains terrains seront également sujets à une mise en valeur arboricoles (arbres fruitiers rustiques, oliviers greffés...).

La dernière, enfin, est la protection et la restauration des terrains dégradés ou à risque de dégradation.

*Axe 3: Création d'emplois non agricoles avec des activités liées aux ressources existantes ou à créer (ateliers de transformation de produits agricoles, d'artisanat local, carrières d'argiles ou de gravats). Cet opération vise, en plus de la possibilité de travail sur place et donc la réduction des départs vers l'extérieur, la réduction de la pression sur les terres et les parcours; point crucial pour toute action de développement durable.

CONCLUSION :

Quelles que soient les analyses faites et leurs spécialités, il est une vérité indéniable; nos montagnes sont un espace fragile en train de se dégrader, reclus et très peuplé. S'il existe une nécessité de leur développement, celui-ci doit être durable. Ce qui veut dire assurer la subsistance des habitants de la montagne tout en sauvegardant les équilibres écologiques. Cela pose toute la problématique de l'aménagement du territoire en Algérie: la montagne ne peut se concevoir en marge du bas pays et inversement. Elle est donc à aménager au même titre que ses piémonts et, surtout, à partir d'eux. Les villes et villages aux alentours devront être conçus en fonction des surplus montagnards de population qu'ils doivent absolument prendre en charge. Le développement durable de la montagne est à ce prix. L'exode rural, jusque là considéré comme un problème, peut devenir un biais indispensable pour l'équilibre d'un espace qui constitue plus de la moitié de l'Algérie du Nord.

Références Bibliographiques :

[1] SPIGA Yacine, 1984, "la déprise agricole et rurale dans le Tell oriental, étude de cas", Magister, Institut des Sciences de la Terre, Université de Constantine, 284 pages, 82 figures.

[2] CURET (Centre Universitaire d'Etudes de Recherche et de Réalisation), 1977, "étude agro-sylvo-pastorale du massif de djebel Ouahch", Université de Constantine

[3] TRICART Jean, Nov-Dec 1968, "Milieu physique et charge de population" Annales de Géographie N°424, pages 663 à 685.

[4] BRUNET Roger, 1967, "Les phénomènes de discontinuité en géographie", Mémoires et Documents nouvelle série, volume 7, éditions du CNRS, 107 pages.

[5] SPIGA Yacine, op cit.

[6] BENDJELLID et al, 1976, "Peuplement et migration dans une moyenne montagne méditerranéenne", actes du colloque de géographie maghrébine, Tunis.

[7] SARI Djilali, 1977, "L'homme et l'érosion dans l'Ouarsenis", SNED, Alger, 624 pages, 81 figures.

[8] SARI Djilali, op cit

[9] MARINOV Hristo, 1974, "Optimum spatial, ressources et Environnement", Revue l'Espace géographique, N°4, pages 287 à 293, éditions Doin, Paris.

[10] Mémoires de fin de cursus universitaire, session 1998, Institut des Sciences de la Terre, Université Badji Mokhtar, Annaba:

MEFAREDJ Fayçal, BOMUMRIDJA Safa-Ilhem, "Aptitude des milieux physiques à l'aménagement rural: cas de la commune de Beni Ouelbane", 107 pages, 47 figures.

ZIOUCHE Ouarda, NAHI Farida, "Aptitude des milieux physiques à l'aménagement rural: cas de la commune d'El Harrouch" 118 pages, 47 figures.

YOUNES-BOUACIDA, Rachid, LAOUAR Hocine, "Aptitude des milieux physiques à l'aménagement rural: cas de la commune de Aïn Bouziane", 115 pages, 40 figures.